

Pourquoi choisir une armature certifiée NF ?

Ne pas confondre "aciers pour béton armé" et "armatures"

► Afin que l'on ne confonde plus la certification des aciers et la certification des armatures coupées façonnées et éventuellement assemblées, la marque NF Armatures pour béton armé est devenue NF Aciers pour béton armé, et la marque NF Armatures industrielles pour le béton est devenue NF Armatures. L'appellation "Armatures" est donc maintenant réservée aux produits coupés, coupés façonnés ou coupés façonnés assemblés.

► Marque de qualité volontaire, la marque NF est délivrée par un organisme impartial et indépendant, AFAQ AFNOR Certification, qui en a confié la gestion, pour les armatures, à l'AFCAB.

► La marque NF Armatures atteste la conformité du produit aux normes françaises et européennes en vigueur et aux règles de certification spécifiques aux armatures. Ainsi, l'armature certifiée NF est fabriquée dans le cadre d'un système de management de la qualité audité par tierce partie. Une surveillance périodique est réalisée (audits, prélèvements de produits sur site et sur stock) afin de vérifier le maintien de la conformité des armatures aux exigences du référentiel de certification.

**Pour obtenir des informations complémentaires
et la liste des entreprises titulaires de la marque NF Armatures :**

www.marque-nf.com

www.afcab.org

Cette brochure a été élaborée avec le soutien de :



AFAQ / AFNOR
CERTIFICATION

Bureaux : 116 avenue Aristide Briand - BP 40 - 92224 Bagneux Cedex
Tél. : +33 (0)1 46 11 37 00 - Fax : +33 (0)1 46 11 39 40
www.marque-nf.com certification@afaq.afnor.org
SAS au capital de 18 187 000 euro - RCS Bobigny B 479 076 00

Service communication Afnor - Conception graphique : GAVA - Impression : IMP Graphic - Mai 2005.

**pourquoi
choisir
une armature** **NF**

Pourquoi choisir une armature




Qu'est ce que l'armature ?

- ▶ L'armature est le "squelette" du béton armé. Elle est destinée à supporter tous les efforts de traction. C'est un produit complexe, qui fait l'objet de multiples prescriptions. Que l'une d'elles ne soit pas remplie suffit à mettre en cause la stabilité de l'ouvrage terminé.
- ▶ Il existe des armatures sur plan et des armatures sur catalogue. Les premières sont fabriquées chantier par chantier d'après les plans d'un bureau d'étude. Elles sont généralement utilisées dans les bâtiments destinés au logement collectif ou aux bureaux. Les secondes sont conçues sous la responsabilité de l'amaturier et validées par un bureau de contrôle, pour un usage précis (semelles, longrines, poutres, poteaux...). Elles sont généralement utilisées dans les maisons individuelles.

Comment reconnaître une armature certifiée NF ?

Une armature certifiée NF porte obligatoirement sur son étiquette :

- ▶ le logo 
 - ▶ la référence à la norme NF A 35-027
 - ▶ la portée du certificat (catégorie et opérations couvertes, par exemple "Armatures sur plan coupées façonnées et armatures spéciales")
 - ▶ le nom de l'usine et la société titulaire du certificat
 - ▶ la numéro du certificat.
- ▶ Les treillis soudés, eux aussi utilisés dans la construction des bâtiments, relèvent de la marque NF Aciers pour béton armé (norme NF A 35-016, NF A 35-019-2 ou NF A 35-024).

Les avantages apportés par la marque NF Armatures

- ▶ La marque NF Armatures contrôle de manière rigoureuse les qualités de l'acier constitutif, les diamètres d'aciers, les dimensions des armatures et les quantités livrées. Elle vérifie la conformité des armatures aux plans ou aux catalogues. Elle s'assure que les aciers ne sont pas altérés lors du dressage, qu'ils ne sont pas brûlés et que leur section n'est pas réduite lors du soudage.
- ▶ Un bureau de contrôle vérifie l'utilisation des armatures sur catalogue en fonction de l'usage préconisé.

Sur le chantier, le respect des délais au meilleur coût

- ▶ Grâce aux contrôles effectués par la marque NF Armatures, le produit livré est un produit de qualité, respectant notamment toutes les prescriptions du client. Les retards de chantier et les coûts dus à la livraison d'armatures incorrectes sont de ce fait évités.

Le travail de contrôleur facilité

- ▶ La marque NF Armatures garantit d'emblée la conformité des produits. La certification NF Armatures vérifie également des caractéristiques difficilement vérifiables sur le chantier, telles que la résistance des aciers après leur parachèvement, les diamètres de cintrage, les longueurs de retour d'ancrage...
- ▶ En utilisant des armatures NF, les utilisateurs (maîtres d'ouvrage, entreprises, contrôleurs...) sont assurés de mettre en œuvre des produits contrôlés et fiables.

L'assurance de la sécurité pour l'ouvrage

Choisir des

armatures certifiées NF, c'est faire preuve de

professionnalisme